

Assemblée générale du CODHOS

vendredi 4 juin 2004 au CHT Nantes

Présents (par ordre alphabétique des institutions du CODHOS) : Franck Veyron (Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, BDIC), Pierre Levasseur (CERMTRI, Centre d'études et de recherches sur les mouvements trotskiste et révolutionnaires), Annie Kuhnmunch (CFDT Archives fédérales et confédérales), Françoise Pineau (CFDT Archives interfédérales), Magali Lacousse (CHAN), Françoise Blum, Rossana Vaccaro (CHS-Centre d'histoire sociale du XXe siècle), Ronan Viaud (CHT - Centre d'histoire du travail, Nantes), Emmanuel Jouineau et Thierry Mérel (Fondation Jean Jaurès), Helga Grunenwald (Force Ouvrière), Alain Mélo (La Fraternelle), Nicolas Kssis (FSGT, Fédération sportive et gymnique du travail), Marie-Geneviève Dezès (Institut Français d'histoire sociale, IFHS), Marie-Pierre Cordier et Joël Hedde (IHS-CGT Institut d'histoire sociale de la CGT), Maurice Braud (IRES), Éric Lafon (Musée de Montreuil), Marvonne Charpentier (Mutualité Française), Frédéric Cépède (L'Office universitaire de recherche socialiste, L'OURS).

Excusés : Alexandre Courban et Pascal Carreau (Archives du Communisme), Anne-Marie Pavillard (Archives du féminisme), Valérie Poinsotte (CAMT, Centre des archives du monde du travail, Roubaix), Anthony Lorry (CEDIAS-Musée social), Élise Paculet (CFTC, archives), Virginie Hébrard (IHS-Institut d'histoire sociale), Dominique Parcollet (CHEVS-Science Po), Marie-Louise Gaultier-Voituriez (Institut Marc Sangnier), Gérard Da Silva (IRELP, Institut de recherche et d'études sur la libre pensée), Guy Putfin (UNSA-éducation)

Les membres du CODHOS sont accueillis par M. Ronand Viaud [Les membres CODHOS adressent à Mme Mairie-Louise Georgen, présidente du CHT de Nantes, leurs plus sincères condoléances à l'occasion du deuil qui la frappe].

La séance est ouverte à 14h00 sous la présidence de Frédéric Cépède, président du CODHOS, qui rappelle l'ordre du jour.

1. Le procès verbal de l'Assemblée générale du 30 janvier 2004 est adopté à l'unanimité.

2. Rapport d'activités

Depuis la dernière Assemblée générale, le bureau du CODHOS s'est réuni deux fois : la première pour élire le bureau, la seconde pour préparer l'assemblée générale, et faire le point sur les travaux des commissions. Des comptes rendus de ces réunions vous ont été adressés.

Un projet de dépliant de présentation générale du CODHOS est soumis aux membres. Après discussion, il est décidé à la majorité de ne garder sur ce dépliant que le logo du CODHOS.

Contact a été pris avec le centre de recherche de la FSU, le CHEVS/Science Po, L'Institut d'histoire du temps présent pour qu'ils adhèrent aux Codhos. [ce qui est effectif pour les deux premiers].

Dans le cas de nouvelles adhésions, l'AG s'en tient à ses statuts qui fixent deux critères principaux : conserver des archives et de la documentation sur l'histoire ouvrière et sociale, ET les mettre à la disposition des chercheurs dans un lieu ouvert au public. Les demandes d'adhésions sont soumises au bureau du Codhos et ratifiées par la plus prochaine assemblée générale.

3. Rapport du trésorier

Le rapport du trésorier est annexé à ce procès verbal. Les relances pour les cotisations 2004 et pour les retardaires de 2003 seront effectuées par N. Kssis et R. Vaccaro.

4. Rapports des commissions

(Nous renvoyons pour l'essentiel aux comptes rendus des commissions qui ont été fournis avant l'AG. Nous n'indiquons ici que les ajouts et informations nouvelles.

Commission numérisation

Mise en place de la convention avec la BNF. Nous avons eu une réunion de travail depuis la dernière AG. Nous avons appris à cette occasion que le lien avec Gallica pour la base de données se ferait à partir du site du Codhos, et non sur un dossier Gallica comme il l'avait été proposé lors des premières rencontres. Ce qui fait plus de travail pour nous. Des premiers liens ont été établis à partir des adresses que nous a transmises la BnF. Les numérisations commenceront en juillet 2004, et les premières séries concerteront le corpus CGT-CGT U, les congrès ouvriers avant l'unité, le Parti socialiste SFIO. En l'état, s'agissant des comptes rendus des congrès de la CGT et de la CGT U, il manque à la BnF presque les 2/3 des références signalées dans le Guide des sources du CODHOS. Il faudra donc que les membres du CODHOS "prêtent" leurs documents pour les "numérisations" ; ils seront sollicités à partir de septembre. Un courrier va leur être adressé en ce sens par le CODHOS.

Commission fédérations

Le travail avance doucement. Quelques problèmes techniques à résoudre.

Commission conférence IALHI

(point sur programme, le budget, les subventions, l'exposition...). Comme indiqué dans le rapport du trésorier, il ne manque à la date de l'AG, compte tenu des engagements pris, que la subvention de la CGT. Pour le reste, le budget devrait être tenu.

Pour l'exposition, nous renvoyons aux différents rapports d'Éric Lafon qui nous a présenté une partie des documents sélectionnés. Cette exposition s'annonce superbe, et originale, et correspond bien aux types de collaboration que le Codhos peut mener. Félicitation à toute l'équipe. La Fraternelle réalisera l'affiche pour l'exposition.

Commission base de données

De nombreuses références de congrès de fédérations ont été intégrées dans la base consultable sur le site. Les travaux continuent.

Commission Guide des archives des militants.

Les activités sont suspendues jusqu'en septembre. Il est important de préparer un manuel d'utilisation destiné aux personnes qui alimentent la base.

7. Choix du lieu et de la date de la prochaine AG ;

L'Assemblée générale accepte l'invitation qui lui est faite par Antony Lorry au nom du CEDIAS. Cet AG devrait se tenir le vendredi 5 novembre 2004.

8. Questions diverses.

L'OURS et la fondation Jean Jaurès sont impliqués dans la réalisation d'un album qui marquera en avril 2005 le centenaire du Parti socialiste. Ils solliciteront les membres du Codhos qui pourraient avoir des documents susceptibles d'être reproduits dans cet album.

Maurice Braud invite les membres du Codhos à réfléchir à la manière dont notre collectif peut être présent lors de ce genre de manifestations qui peuvent le concerter par les thèmes (centenaire du Ministère du travail, loi de séparation de 1905, centenaire de la Charte d'Amiens en 2006...) ou mobiliser certains d'entre eux. Si le Codhos n'a pas la vocation à devenir un organisateur de commémorations ou d'anniversaires, il peut servir de relais.

L'Assemblée approuve la proposition d' Emmanuelle Jouineau de reprendre le projet d'une lettre électronique du Codhos en commençant par une version succincte et de simple réalisation
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 30.

Compte rendu rédigé par Frédéric Cépède